Communiqué du Conseil scientifique de la recherche historique de la défense

Le CSRHD s'est associé à un message collectif d'associations professionnelles d'historiennes et d'historiens (AHCESR, AHMUF, SFHOM) qui souhaitaient protester contre la forme prise par des attaques nominatives à l'encontre de Julie d'Andurain sur le réseau Twitter, dont le format se prête plus à la simplification qu'à une véritable argumentation. Ce message ne se prononçait aucunement sur le fond des questions historiques posées par le génocide des Tutsis. Mais, le fond pouvant l'emporter sur la forme, le CSRHD regrette qu'en intervenant sur celle-ci seulement, il ait pu laisser accroire qu'il cautionnait la notice écrite par Julie d'Andurain dans le *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française*, ce qui n'était nullement le cas.

Le CSRHD espère un retour à la sérénité et souhaite fortement qu'après la publication du rapport Duclert en avril 2021 toutes les conditions soient réunies - y compris l'accès le plus large possible des chercheurs à l'ensemble des documents classifiés - pour un débat scientifique sur les responsabilités de la France dans cette tragédie, un débat argumenté sur pièces, c'est-à-dire sur des bases concrètes et tangibles.

Paris, le 20 novembre 2020